

www.avenir-agricole-ardeche.fr
Publication du 04/04/2026

COMMUNE DE BORNE

AVIS d'enquête publique

Projet d'aliénation d'une portion de chemin rural entre la route départementale 19 au lieu-dit Les Quatre Vents et le chemin rural du bois de Riouclar.

Par arrêté du 10 Mars 2026 le maire la commune de Borne (07590) a prescrit conformément à l'article L 161-10 du Code Rural une enquête publique.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés en Mairie, 10 Route de Borne, pendant toute la durée de l'enquête du lundi 20 avril 2026 à partir de 9 h au lundi 4 Mai 2026 à 16 h.

Le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture du secrétariat de mairie, et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par courrier à Monsieur le Commissaire Enquêteur, au siège de l'enquête en Mairie de Borne (07590), 10 Route de Borne, ou par courriel adressé à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur, mail : mairie.borne07gmail.com

M. Jean-François MARTIN désigné comme commissaire Enquêteur siègera en Mairie de Borne, pour recevoir les observations du public, lundi 4 Mai 2026 de 14h00 à 16h00.

Annonce publiée le 04/04/2026

Annonce N° AL 01-04042026

l'Avenir
Agricole
de l'Ardèche

www.avenir-agricole-ardeche.fr